



FFTT Ligue HAUTS DE FRANCE Comité AISNE

Critérium Fédéral

Responsable :

DONNET Thierry

5, rue Pierre Sellier

02260 LA CAPELLE

E-mail : thierrydonnet4@sfr.fr

Veillez trouver ci-joint la convocation pour le 1^{er} tour qui se déroulera les **samedi 14** et **dimanche 15 Octobre 2017** à **SOISSONS**.

Le samedi : pointage à partir de 13h30 (début 14h00) : catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets.

Le Dimanche : pointage 8h30 (début : 9h00) pour tous (Juniors et Seniors).

Déroulement de la compétition :

PG D1 : poule unique où tout le monde se rencontre (classement établi à la fin de poule)

BG D1 : 2 poules de 4 puis matchs de classement (1A-1B, 2A-2B, 3A-3B, 4A-4B)

MG D1 : 4 poules de 4 (1^{ers} de poule en ¼, barrage entre 2^{èmes} et 3^{èmes}, 4^{èmes} en ¼ Perdant)

CG D1 : 4 poules de 4 (1^{ers} de poule en ¼, barrage entre 2^{èmes} et 3^{èmes}, 4^{èmes} en ¼ Perdant)

CG D2 : 2 poules de 5 puis matchs de classement (1A-1B, 2A-2B, 3A-3B, 4A-4B, 5A-5B)

JG D1 : 4 poules (1^{ers} de poule en ¼, barrage entre 2^{èmes} et 3^{èmes}, 4^{èmes} en ¼ Perdant).

SM D1: 4 poules de 4 (1^{ers} de poule en ¼, barrage entre 2^{ème} et 3^{ème}, 4^{ème} en ¼ Perdant).

SM D2: 2 groupes de 16 répartis en 4 poules de 4 (1^{ers} de poule en ¼, barrage entre 2^{ème} et 3^{ème}, 4^{ème} en ¼ Perdant). 2 montées par groupe (soit 4 montées de D2 en D1)

Les poules sont susceptibles d'être modifiées en cas d'absence(s) connues à l'avance.

Dans les catégories évoluant à 17 joueurs (pour un groupe de 16), le 5^{ème} de poule est éliminé en sortie de poule et ne participe donc pas au tableau final.

1 seule montée par Catégorie en Régionale (sauf en SM : 2)

Rappel :

Tout joueur absent est prié de prévenir Thierry DONNET **avant la date de compétition** par mail : donnet.thierry@neuf.fr (ou par SMS au 0634723317)

PROCEDURE EXCUSES/FORFAITS :

Absence prévenue avant la compétition = absence excusée

Absence excusée après la compétition jusqu'au mardi suivant = excusée (si certificat médical)

Absence non prévenue et non excusée = exclusion de la compétition pour les tours suivants.

Le responsable du Critérium Fédéral

Thierry DONNET.